

Vaccination : au-delà du débat

Par [Isabelle](#) · 8 sept 2012

Difficile en tant que parent de se forger une opinion sur la vaccination infantile. Au-delà des « pour » et des « contre », il s'agit d'une question de santé autant que de liberté et



d'information.

Si le débat sur la vaccination n'est pas neuf, et date de ses débuts, plusieurs événements relayés par la presse ont contribué à raviver, en particulier, la polémique sur la vaccination infantile. En mai de cette année, par exemple, un papa a introduit un recours au conseil d'Etat contre la décision prise par la Ville de Bruxelles d'exclure son fils de 8 mois de la crèche pour défaut de vaccination... Benjamin Labricque avait suivi le conseil du médecin traitant qui avait constaté des effets secondaires sur le petit Raoul lors de l'injection des premières doses. Or le pédiatre de l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) a pour sa part estimé les effets secondaires mentionnés insuffisants pour bénéficier de la procédure d'exonération de vaccination existante. Il n'y a pas qu'en Belgique que la vaccination fait couler de l'encre : des collectifs anti-vaccins se sont formés en France, aux Etats-Unis, au Canada. Le documentaire « Silence on vaccine » (encore visible sur internet) relate le combat de ces parents qui pointent du doigt les vaccins comme facteur ou cause des signes d'autisme, troubles de l'attention et autres problèmes neurologiques diagnostiqués chez leurs enfants...

Une question de risques et de bénéfices

Du côté des pro-vaccins, celui du discours officiel des autorités, on estime qu'en Occident, les campagnes de vaccination massives développées au 20ème siècle ont permis d'endiguer les épidémies de maladies telles que la diphtérie, la coqueluche, la rougeole, la poliomyélite.

« Le taux de mortalité dû à ces différentes maladies infectieuses a fortement chuté. La variole a même été éradiquée de la planète », lit-on dans la brochure « Vaccination, trouver son chemin » éditée par l'asbl Question Santé avec le soutien officiel du Ministère de la Communauté française... « Malgré son évolution et sa constante amélioration, la médecine ne peut offrir une sécurité absolue et comporte toujours une part d'imprévu, voire même de risque. Dans le domaine des vaccinations recommandées par les comités d'experts (le Conseil supérieur de la

santé en Belgique), les autorités estiment cependant qu'il s'agit là d'un risque acceptable compte tenu des intérêts en termes de santé individuelle et de santé publique. »

Pour Sophie Meulemans, membre du collectif Initiative Citoyenne, le problème est que la balance bénéfices-risques de la vaccination est mal évaluée. « En France, une enquête de l'INPES (Institut national de Prévention et d'Éducation à la Santé), aux résultats étrangement non publiés, montre que 58% des médecins pédiatres et généralistes se posent des questions sur l'utilité des vaccins faits aux enfants et 31% sur leur sécurité. On est donc loin de la prétendue unanimité médicale à laquelle les officiels veulent nous faire croire... » Comme d'autres membres des comités prônant une plus grande prudence dans les vaccinations, Sophie Meulemans estime que les essais cliniques des vaccins portent sur des périodes trop courtes pour permettre d'observer les effets secondaires : « ceux-ci peuvent mettre des mois pour se révéler. On a des soupçons que des substances utilisées dans les vaccins puissent induire des cancers, des mutations de l'ADN, des dégénérescences et des effets sur la descendance, et pourtant les vaccins sont moins contrôlés que d'autres médicaments alors qu'ils devraient l'être davantage. » Le débat entoure par exemple l'aluminium utilisé comme adjuvant dans certains vaccins : des recherches récentes ont démontré d'une part qu'il avait tendance à se fixer dans le cerveau, et soupçonnent d'autre part que la présence de cette substance dans l'organisme soit un facteur de la maladie d'Alzheimer. « Nous ne sommes pas contre la vaccination, reprend Sophie Meulemans : nous demandons qu'elle ne soit pas une question idéologique mais que ses effets soient étudiés avec une réelle rigueur scientifique. Aujourd'hui, par exemple, on sait que seulement 1 à 10% des effets secondaires sont rapportés. Les médecins eux-mêmes ne rapportent pas ces effets car ils évoluent dès leurs études dans un cadre qui dit qu'il n'y a pas d'effets secondaires. Et pourtant, même les notices de ces vaccins disent le contraire ! »

« Seulement 1 cas sur 1 000 000 montre des effets graves, répond le Docteur Patrick Tréfois, coordinateur de l'asbl Question Santé. « On pourrait dire que c'est trop, pour certaines maladies que l'on ne voit plus chez nous. Or il est difficile d'avoir une vue statique de la situation car les épidémies vont et viennent. Il y a une véritable écologie des virus. Dans les années 90, il y a eu une désorganisation dans les pays de l'Est qui a provoqué une chute des vaccinations contre la diphtérie et le tétanos. On a ainsi vu réapparaître des centaines et milliers de cas de diphtérie. Le taux trop bas de vaccination contre les oreillons ou la rougeole a provoqué des épidémies récemment en Flandre. Ce sont des maladies d'enfant, mais quand on s'en souvient, on sait que ça fait mal. »

Parmi les sceptiques face à la vaccination, le doute plane néanmoins concernant la précocité de l'administration des vaccins, et le nombre croissant de ceux-ci. « Le système immunitaire n'est pas mature avant 6-7 ans et pourtant le nombre des vaccins administrés dès le plus jeune âge augmente. Ceux-ci sont administrés sous des formes combinées pour qu'on ne se rende pas compte de cette démesure... », reprend Sophie Meulemans. Aujourd'hui, en Belgique, alors que seul le vaccin contre la poliomyélite est obligatoire, les autorités ont mis en œuvre des stratégies et recommandations en matière de vaccination, de sorte qu'en Communauté française, l'ONE réclame neuf vaccins pour accepter les bambins dans ses structures. Étonnamment, son équivalent au Nord du pays, Kind & Gesind, n'exclut pas de ses crèches les 5% d'enfants non vaccinés... De telles disparités laissent évidemment les parents perplexes. Le choix de vacciner ou non son enfant est d'autant plus compliqué que des conflits d'intérêts indéniables existent dans ce secteur : Vax Info, lettre d'information périodique adressée aux médecins pour leur transmettre « des informations scientifiques, opérationnelles et/ou concrètes en matière de vaccination », sous couvert d'être rédigée sous la supervision scientifique d'un très sérieux Groupe de Réflexion scientifique " Vaccinations ", n'en est pas moins financée par de la société Glaxo SmithKline. D'autre part, le Jury d'Éthique Publicitaire a jugé en novembre 2011 que la publicité de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour « les vaccins tout au long de la vie » était trompeuse et « de nature à induire le consommateur en erreur »...

Dans ce contexte, les uns rappellent que la vaccination est un acte politique, qui touche à la santé des gens mais aussi à la démocratie et à la liberté... Et les autres rappellent que la liberté

ne peut s'exercer au détriment des responsabilités. Ainsi, pour le Docteur Patrick Trefois, le mouvement anti-vaccins « est le reflet d'un phénomène plus général de la société : on assiste à un repli sur soi, avec davantage de prise en compte de l'individuel et de moins en moins des éléments collectifs. Si la société se donne comme norme de protéger ses membres contre les maladies infectieuses, l'adhésion à un objectif collectif est nécessaire. On pourrait comparer cela au code de la route : s'il n'est pas respecté par la majorité, cela a des conséquences. Le problème est qu'avec les vaccins, les effets sont moins immédiats qu'avec le code de la route : les parents ont de moins en moins conscience de la maladie. Il suffit pourtant de parler avec des gens de plus de 60 ans qui ont connu les ravages qu'a pu faire la polyo pour se rendre compte de ses ravages »...

Les pro-vaccins plaident pour la plus grande couverture vaccinale possible dans un esprit d'altruisme : « On sait qu'on n'atteindra pas 100% de couverture vaccinale, insiste le Dr Tréfois. Mais c'est justement pour protéger les personnes immuno-déprimées ou qui ont des allergies et ne peuvent être vaccinées, qu'il est important que le reste de la population se fasse vacciner. Pour couper la circulation d'un virus comme celui de la rougeole, il faut une couverture de 95% ... »

Face à ce discours, les membres du collectif Initiative Citoyenne réclament la garantie d'un choix libre et éclairé en matière de vaccination, ainsi que l'explique Sophie Meulemans : « nous militons pour que l'ONE soit obligé de remettre les notices des vaccins à tous les parents, et ce dans un délai qui leur donne le temps de les lire, avant la vaccination de leur enfant. Nous demandons aussi que les contre-indications soient respectées. » Leur objectif est aussi que les parents bien informés et puissent être attentifs aux éventuels effets secondaires post-vaccinatoires : « une cassure dans la courbe du percentile, une crise d'épilepsie, un rythme de sommeil inversé ou des pleurs persistants intervenant après la vaccination sont autant de symptômes qui peuvent être le signe d'une irritation du système nerveux central. Ils peuvent être le signe de dommages cérébraux qui mettront ensuite des mois ou des années à se révéler, comme par exemple des troubles de l'apprentissage... »

Une réalité par rapport à laquelle plusieurs médecins interviewés ne s'inscrivent pas en faux. « Il m'est arrivé de ne pas administrer toutes les doses d'un vaccin lorsque je constatais ce type d'effet secondaire, confie un médecin généraliste désirant garder l'anonymat. Il peut arriver aussi que je postpose certains vaccins de plusieurs années lorsque des antécédents convulsifs sont connus dans une famille... Tout est une question de nuances. Je pense que le refus catégorique et idéologique de tout vaccin comporte autant de dangers que la vaccination aveugle, ne tenant pas compte du terrain particulier de certains patients. J'ai également des doutes sur la multiplication des vaccins ces dernières années : dans le cas de pathologies bénignes, peut-être vaut-il mieux laisser faire la maladie que de vacciner ? Un autre sujet qui me pose question, ce sont les adjuvants : c'est époustoufflant mais dans les répertoires édités par les firmes pharmaceutiques, les adjuvants des vaccins ne sont pas toujours indiqués. L'aluminium est mentionné mais pas les conservateurs comme le formaldéhyde, ni les antibiotiques. Je ne trouve pas cela normal. »

L'écueil principal auquel se confronte la vaccination est sans aucun doute le manque de transparence qui l'entoure. L'OMS, pourtant très critiquée pour son parti pris en faveur de la vaccination, avait pourtant estimé dès 1960 dans son rapport technique n°198, que « Le public devrait être pleinement informé des dangers éventuels et des limites des programmes de vaccination...L'une des raisons de renseigner ainsi le public est qu'autrement, il perdrait tôt ou tard confiance en la vaccination. Toutefois, il faut agir avec tact. On devrait éviter de trop insister sur les risques de la vaccination mais néanmoins indiquer quels sont les dangers réels de la maladie en cause... Dans bien des cas, on ne se soucie pas assez d'évaluer de manière rigoureusement scientifique l'efficacité des vaccins et l'on accepte inconsidérément des preuves indirectes, qui sont souvent trompeuses. »

La polio, un cas d'école

N'en déplaise aux patients que nous sommes, la médecine n'est pas une science exacte. C'est d'autant plus vrai que les virus sont des entités vivantes et donc évolutives. Plusieurs fois dans l'histoire de la vaccination, il a donc fallu adapter les armes antivirales aux maux qu'elles combattaient, en fonction de l'évolution de la balance bénéfice-risque. Ainsi, la poliomyélite, fut endiguée fin du XXe siècle grâce à une campagne de vaccination de masse faisant passer son incidence de 350 000 nouveaux cas par an en 1988 à environ 1 500 en 2008 et environ 500 en 2011... De quoi se réjouir bien sûr, quand on sait quelles souffrances a occasionné cette maladie qui fit pendant des décennies des millions d'handicapés et de morts dans le monde entier. Mais alors que chez nous, le vaccin injectable existe depuis 2001, en Inde on continue à administrer le vaccin oral qui semble provoquer une maladie cliniquement semblable à la polio, la paralysie flasque aiguë, deux fois plus meurtrière que la polio. Alors qu'en 2011, l'Inde a été déclarée libre de tout cas de polio, cette même année a vu y apparaître 47.500 cas de paralysies flasques aiguës, soit douze fois que ce qui avait été attendu. De quoi changer la balance bénéfice-risque et mettre fin à cette campagne de vaccination, espèrent certains chercheurs et médecins indiens. Car la plus grande injustice de la politique de vaccination est sans doute là plus que chez nous. Les auteurs d'un article paru en avril 2012 dans l'Indian Journal of Medical Ethics « veulent faire comprendre que l'énorme montant de 8 milliards de dollars américains qui ont été dépensés pour ce programme, pourrait être considéré dérisoire si, dans le futur, il permettrait au monde de se méfier de pareils programmes verticaux de vaccinations »...

En savoir plus

- [Le blog d'Initiative Citoyenne](#)
- [La brochure « Vaccination, trouver son chemin » de l'asbl Question Santé](#)

<http://www.madamenature.be/themes/sante/vaccination-au-dela-du-debat>